

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE
NATURALISTE CANADIEN

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 4

Chicoutimi, Avril 1898

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

Les Hémiptères au Parlement du Canada

Ce n'est pas souvent que l'entomologie, la plus généralement dédaignée de toutes les sciences, s'est vue à pareille fête. Ministres, députés, sénateurs se sont à l'envi occupés des "petites bêtes", au milieu du mois dernier. La Chambre des Communes, pour sa part, y a mis tant de zèle que dans une même séance elle a fait passer par les trois phases réglementaires un projet de loi destinée à lutter contre de minuscules insectes. Le Sénat a dû, lui aussi, procéder avec la même célérité. Et tout de suite le Gouverneur général, au nom de Sa Majesté, a pris la peine de venir sanctionner le *bill* que réclamait le salut public. En effet, on aurait dit que l'ennemi était déjà à la frontière. C'est que, même, il a déjà franchi la frontière et s'est emparé du district de Niagara.—Pourvu qu'il n'aille pas dévorer la merveilleuse cataracte qui est l'une de nos gloires canadiennes!

Il s'agit, on l'a deviné, du *San Jose Scale*, *Kermès de San José*, ou, comme a dit la "Croix" de Paris, *Pou de San José*.

Pour répondre un peu à la curiosité du millier de nos lecteurs qui ne sont pas entomologistes, nous croyons devoir

donner quelques renseignements sur cet insecte que l'on a vu mentionné souvent sur les journaux depuis un mois. Si, malgré l'autorité du gouvernement fédéral, ce Pou continue à envahir le Canada et pénètre jusque dans la province de Québec, il sera opportun de revenir alors sur le sujet, de faire une étude complète de l'insecte et d'organiser la lutte de façon très sérieuse. Nous ne faillirons pas, le cas échéant, à ce devoir. La patrie peut compter sur nous !

En attendant, disons que le "San Jose Scale" appartient à l'ordre des Hémiptères. Les Cigales, les Punaises de toutes sortes, les Gerris (ces insectes allongés qui *marchent* sur les ruisseaux), etc., sont aussi du même ordre. Quant au "San Jose", il est classé dans la famille des *Coccidæ*, et il est du genre *Aspidiotus*, dont l'abbé Provancher a rencontré deux espèces en notre pays, s'attaquant toutes deux aux arbres fruitiers, surtout aux pommiers. Le Pou de San José est l'espèce *Aspidiotus perniciosus*.

Cet insecte est, paraît-il, originaire du Japon, et serait entré dans la vallée de San José, en Californie, fixé sur des plants d'arbres importés du Chili, en 1870. Le climat de la Californie fut favorable à son développement, et il en profita pour s'y multiplier, en même temps qu'il s'élançait à la conquête de toute la République américaine. En 1893, il atteint la Nouvelle-Angleterre ; et aujourd'hui le voilà rendu dans la province d'Ontario. Si du "Nord vient la lumière", on peut dire que de l'Ouest nous viennent les insectes nuisibles : car c'est de là que la Chrysomèle de la pomme de terre (mouche à patates) nous est aussi venue.

Il y a beaucoup de ressemblances entre les insectes de la famille des Coccides et les Pucerons, qui forment une famille très voisine, comprenant, comme on sait, les fameux Phylloxéras, qui ont fait tant de ravages dans les vignobles d'Europe.

Pour ce qui est du Pou de San José, il est de taille très petite. Il se fixe sur l'écorce des arbres, dont il pompe

les sucs pour se nourrir ; cela, évidemment, ne se fait pas sans grand dommage pour les plantes envahies par des multitudes de ces parasites. Le mâle seul porte des ailes. Quant aux femelles, une fois fixées sur l'écorce des arbres, elles perdent leurs membres, et se couvrent d'une écaille (*scale*, d'où leur nom vulgaire anglais) qui sert d'abri aux œufs qu'elles pondent.—Le correspondant d'Ottawa de la *Presse* disait (21 mars 1898) que ces femelles sont "vivipares", ce qui est une affirmation fort étrange.

Pourquoi a-t-on donné à cet insecte, au moins en certains quartiers, le nom de "Kermès" de San José ? Nous l'ignorons, et nous trouvons cette dénomination bien impropre. Car le véritable "Kermès", dont le susdit correspondant de la *Presse* prétend à tort que le nom n'appartient pas à la langue française, est une espèce de cochenille qui vit sur le chêne vert, dans l'Europe méridionale. La cochenille, d'ailleurs, est aussi de la famille des Coccides, et certaines espèces de ce genre—desséchées—servent, dans la pharmacie et dans l'industrie, à produire le carmin et d'autres teintures en rouge. Mais l'Aspidiote n'est évidemment pas une cochenille : ce sont deux genres entomologiques différents ; le premier est d'ailleurs beaucoup plus petit.

Nous voyons, par le discours du ministre de l'Agriculture, prononcé à la Chambre des Communes le 16 mars, qu'il n'y a plus guère que le Maine qui, aux États-Unis, soit exempt des ravages du Pou de San José. Il est peut-être encore temps de préserver le Canada de ce fléau, et le gouvernement a vraiment bien fait de prendre sans délai des mesures énergiques pour y arriver. Il y va de l'existence même de notre industrie fruitière. Le seul moyen qui peut avoir chance de réussir, c'est l'interdiction absolue de l'importation de plants d'arbres ou d'arbrisseaux des pays infectés, et la loi récemment adoptée a précisément pour fin cette prohibition complète. Les plantes herbacées et les bulbes à fleurs ont seuls été exceptés, et

pourront encore être importés, parce que l'*Aspidiote* ne s'y attache pas. Les rosiers de l'étranger sont sur la liste des importations interdites.

Ajoutons que la progéniture d'un seul de ces insectes atteint le nombre de plusieurs millions, dans une même saison. Cela veut dire qu'il y a peu de moyens plus sûrs de le combattre que de l'empêcher d'entrer dans le pays. La rigueur de notre climat ne nous défendrait peut-être pas beaucoup contre l'*Aspidiotus perniciosus*, puisque nous avons déjà, dans la Province, au moins l'*A. nerii* et l'*A.* (ou *Mytilaspis*) *pomorum*.

L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 37)

Si l'homme est ici-bas un voyageur, au sens mystique, il l'est souvent aussi au point de vue purement naturel. Et l'on voit les curés canadiens, dont c'est le propre de s'occuper même des intérêts temporels de leurs paroissiens, prendre souvent beaucoup de peine pour doter leurs paroisses de voies faciles de communication. Cela est vrai surtout des endroits nouvellement ouverts à la colonisation.

Portneuf n'était pas sans doute, en 1865, ce qu'on peut appeler un territoire habité depuis peu de temps ; et, à cette époque, il devait y avoir des chemins d'ouverts à la circulation, autant que cela pouvait être nécessaire. Rien non plus n'indique que M. Provancher doive être considéré comme le promoteur de nouvelles routes à travers la paroisse de Portneuf. Mais il s'agit là de voies tracées sur la terre, tandis que, pour une paroisse située au bord de l'eau, comme Portneuf, il y a aussi la voie fluviale pour communiquer avec les localités voisines comme avec les endroits éloignés. De celle-ci, comme on va le voir, M. Provancher s'en est occupé.

Donc, toujours en cette même année 1865, il eut à cœur non seulement de conduire plus sûrement ses paroissiens

vers le paradis, par l'établissement d'une fraternité franciscaine, mais il dépensa aussi beaucoup d'efforts pour leur procurer des communications faciles, par eau, avec Québec et d'autres lieux. A cette époque, s'il était déjà question du Chemin de fer du Nord, devenu depuis un tronçon du C. P. R., il était loin d'être construit. C'était le temps où, dans notre chère patrie, l'on ne pouvait exécuter une entreprise sans en avoir parlé durant au moins un quart de siècle. Et pendant l'hiver, les bons Portneuviens ne pouvaient sortir de chez eux qu'à la raquette ou dans les traîneaux, ce qui n'était pas beaucoup avantageux pour transporter jusqu'à la ville leurs produits forestiers et agricoles.

Durant l'été, il y avait les bateaux à voiles, qui ne font guère l'affaire des gens pressés,—ce qui prouve que nos ancêtres prenaient bien les choses et s'arrangeaient pas mal avec le vieil Eole, puisqu'ils n'ont rien inventé de plus rapide pour la circulation maritime et fluviale. A vrai dire, voilà trente ans et plus, il y avait déjà aussi des bateaux à vapeur. Mais, et ceci est le grand point, ces bateaux ne se faisaient point scrupule d'apporter des boissons enivrantes dans la paroisse ! Or, comme on sait, " l'alcoolisme, voilà l'ennemi " pour les curés, dont il y a peu qui n'aient eu à lutter avec plus ou moins de vigueur contre les marchands d'alcool. L'abbé Provancher ne fut pas l'un des moins ardents dans cette guerre à l'ivrognerie. Mais, c'était justement pour mieux réussir dans cette campagne que, dès son arrivée à Portneuf, il avait pris des mesures pour obtenir l'érection civile de la paroisse : car cela devait lui assurer des armes, autres que la simple persuasion, pour sévir contre les vendeurs de boisson. Et, l'événement justifia ses prévisions. En effet, comme il y avait peu de personnes instruites à Portneuf, on peut dire que tout lui passait par les mains : administration de la Fabrique, délibérations du Conseil municipal et des commissaires d'écoles, rédaction des plaintes et des jugements. Il avait donc la partie belle, et il en profita sans doute.

Or, voilà que des bateaux à vapeur, dont les propriétaires résidaient en d'autres lieux et sur lesquels, par conséquent, il ne pouvait exercer aucun contrôle, apportaient des armes et des munitions à l'ennemi ! C'en était trop, vraiment ; et l'emploi des grands moyens s'imposait.—On organiserait donc, surtout parmi les gens de Portneuf, une compagnie à fonds social qui construirait et ferait naviguer un bateau à vapeur, lequel aurait pour consigne, sinon de travailler à l'œuvre de la Tempérance, au moins de ne pas servir de véhicule à la liqueur de feu ! Sans compter que, la classe ouvrière de la paroisse manquant beaucoup de travail, la construction du navire serait une bonne aubaine pour cette partie de la population.

L'abbé Provancher se mit donc à l'œuvre avec toute l'activité qui le caractérisait, et réussit à former la compagnie qu'il avait projetée. Et la compagnie fit construire un bateau à vapeur, qui reçut le nom de *Portneuf*. Ce bateau pratiqua le cabotage entre Québec et Portneuf, les Grondines, Saint-Jean d'Eschaillons, Sainte-Anne de la Pérade, et même Gentilly. Que d'occupations et de difficultés occasionna à M. Provancher cette entreprise de navigation, qui n'a jamais été une affaire payante ! Du moins, les intentions avaient été excellentes, et cela suffit pour que tant de travail n'ait pas été sans profit, sinon en ce monde, au moins dans l'autre. Lorsqu'on entend les affaires comme elles doivent être entendues, c'est là le bénéfice qu'il faut avant tout rechercher, si l'on veut *vivre de ses rentes* durant toute l'éternité...

Pour terminer cet aperçu des œuvres paroissiales de l'abbé Provancher à Portneuf, il ne me reste plus qu'à signaler les mesures qu'il prit en prévision de la fondation d'une nouvelle paroisse.

Il prévoyait en effet que, dans un avenir plus ou moins prochain, il se formerait une paroisse en arrière, c'est-à-dire au nord de Portneuf, sur les bords de la rivière Sainte-Anne.

Pour le moment, ce territoire n'était encore recouvert que de la forêt vierge. L'abbé Provancher alla pourtant explorer ces endroits inhabités, et juger du lieu où serait probablement fixé l'emplacement de la future église. Il obtint même, dans les intérêts du futur curé de la future paroisse, le don d'une terre de plus de cent arpents des MM. Greenough, de Boston, propriétaires de la seigneurie de Perthuis. Cette terre était sans doute située au centre du territoire que devait, dans les prévisions de l'abbé Provancher, comprendre la nouvelle paroisse. Mais lorsque, bien plus tard, il s'agit d'en fixer les limites, il arriva que l'on jugea nécessaire d'ajouter, à ce qu'on détachait de Portneuf, certaines parties des paroisses de Saint-Basile et de Saint-Raymond. Il en est résulté que le centre de cette nouvelle paroisse, nommée Sainte-Christine, est distant d'une demi-lieue de l'endroit où M. Provancher avait prévu qu'il serait, et qu'ainsi la terre du curé se trouve à cette même distance de l'église et du presbytère. Un pareil éloignement est fâcheux pour un curé qui aimerait à aller voir, chaque matin, de combien ses blés, ses avoines et ses choux ont poussé dans les dernières vingt-quatre heures. Mais il vaut encore mieux, je pense, avoir une ferme à un mille et demi de chez soi, que de n'en pas avoir du tout.

L'érection canonique de Sainte-Christine se fit au mois de septembre 1895, et, pendant ce même mois, un curé vint y résider.

Voilà les travaux les plus marquants qui alimentèrent le besoin d'activité de M. Provancher, durant l'époque de son ministère curial à Portneuf. Mais, à part ces œuvres plus importantes, il eut à s'occuper aussi des mille détails de l'organisation religieuse et civile d'une paroisse encore jeune. Nous allons voir maintenant que ces occupations si absorbantes ne suffirent pas à épuiser son ardeur au travail. Car il nous reste à le suivre dans la continuation de ses études et de ses

publications scientifiques, dont nous avons dû, depuis longtemps cesser de nous occuper pour montrer ce qu'a été M. Provancher dans ses fonctions de curé.

(*A suivre.*)

V.-A. H.

Excursion en Egypte

De Marseille à Alexandrie

Nous quittons Marseille le onze mars par un très beau temps. Nous passons près des îles de Pomègue et de Ratonneau, puis nous apercevons la petite ville de Cassis, dont les environs fournissent de très bons vins blancs ; et un peu plus loin la Ciotat, où sont les chantiers de construction des paquebots des messageries maritimes ; le *Pelus* sur lequel nous nous trouvons, sort de ces ateliers. Après la Ciotat, nous avons aperçu la rade de Saint-Nazaire, doublé le cap Sicié et vu un peu plus loin l'entrée de la rade de Toulon ; avec une lunette nous distinguons très bien les forts qui la dominent. Nous longeons de très près les îles d'Hyères, Porquerolles et Port-Cros. La nuit est venue peu après, mais il faisait un si beau clair de lune que nous distinguions encore de temps en temps les côtes de France, et, à dix heures, quand nous avons quitté le pont, nous voyions très distinctement le feu du phare de Saint-Tropez.

Le 12 mars, le matin dès six heures, nous nous sommes hâtés de monter sur le pont. Le navire doublait le cap Corse, et pendant deux heures nous voyons les côtes de l'île de Corse, et dans le lointain la ville de Bastia. Au même moment, nous passons auprès de l'île de Capraja ; puis l'île d'Elbe nous apparaît : nous ne voyons que les hautes montagnes qui la dominent, formées principalement de granit et de serpentine. Elle est particulièrement importante sous le rapport

de ses richesses minéralogiques, dont la principale consiste dans l'excellent fer oligiste qu'elle produit et qui était déjà utilisé par les Romains.

La mer est encore plus calme et plus belle qu'hier. J'ai pour compagnon de route le fils d'un de mes amis, interne des hôpitaux de Paris, qui a obtenu un congé de trois mois pour faire un voyage en Orient ; grâce à lui nous nous lions bien vite avec le médecin du bord, et chaque jour nous causons et promenons plusieurs heures ensemble sur le pont ; et comme depuis nombre d'années il voyage dans ces parages, il nous donne mille renseignements utiles et intéressants sur les contrées que nous devons visiter. Nous passons près de la petite île de Pianosa, formée par un récif peu élevé sur lequel le gouvernement italien a établi un pénitencier, puis non loin du rocher granitique de Monte-Christo, qu'un roman d'Alexandre Dumas a rendu célèbre. A midi nous arrivons devant la petite île de Giglio, où se trouvent un vieux château et deux forts. Derrière, nous apercevons le cap Argentaro et la petite île de Giomèntri. Jusqu'à présent nous n'avons pas encore perdu les côtes de vue. De nombreux navires passent continuellement près de nous ; ce sont de grands voiliers et de rares bateaux à vapeur. Nous ne manquerons pas de distractions. La mer est d'un bleu foncé et d'une transparence merveilleuse, le ciel brillant ; mais l'air est très frais en ce moment. Malgré le soleil, nous avons tous nos pardessus ; et hier soir et ce matin j'ai été obligé d'y ajouter mon manteau et mon cache-nez de laine qui m'ont rendu grand service.

Entre autres passagers, nous avons à bord une vingtaine d'Italiens des environs de Naples. Le petit village habité par leurs familles a été bouleversé ces jours derniers par un tremblement de terre, et les pauvres gens sont bien inquiets de leurs parents.

Il est cinq heures ; le temps est toujours beau. Nous venons de dépasser Civita-Vecchia. Si le beau

temps continue cette nuit, nous serons demain matin avant le jour à Naples.

14 MARS. Il est quatre heures, nous entrons dans la rade, nous voici dans le port. C'est la seconde fois que je visite Naples, mais je n'y étais pas encore venu par mer. Le pourtour du port est entièrement éclairé au niveau des quais et plus haut du côté du cours Victor-Emmanuel. Nous sommes tous sur le pont, attendant le jour avec impatience, pour jouir du merveilleux panorama que nous avons devant nous. Nous ne voyons pas encore le Vésuve enveloppé de nuages.

A cinq heures et demie, nous descendons à terre, et jusqu'à onze heures nous parcourons les quais, la rue de Tolède jusqu'au musée Bourbon, qui malheureusement n'ouvre qu'à dix heures. Nous visitons la cathédrale et nous montons à San-Martino, tout aussi remarquable par sa situation et ses beaux points de vue que par la magnificence de sa décoration ; et après avoir visité bien à la hâte la chapelle, le cloître, les collections, nous admirons la vue merveilleuse dont on jouit de ce point élevé. Puis il nous fallut à notre grand regret retourner à bord, mon compagnon surtout qui voyait Naples pour la première fois. En rentrant, nous eûmes le plaisir de trouver à bord deux petites Sœurs des pauvres : l'une était française et des environs de Rennes, la seconde anglaise, venues pour quêter en faveur de leurs pauvres vieillards ; je leur parlai de leurs compagnes de Tours et de celles de leurs maisons que je connaissais. Elles nous ont quittés en nous assurant qu'elles prieraient pour nous.

A notre départ de Naples, à midi, la mer était toujours belle et le soleil brillait de tout son éclat. Nous ne pouvions voir Naples dans de meilleures conditions. Nous avons longé la côte, passant près de Castellamare et de Sorrente, et nous sortons de la rade entre la terre ferme et l'île de Capri, puis bientôt nous perdons les côtes de vue. Désirant me lever cette nuit pour voir le Stromboli et le détroit, je me suis couché de bonne heure, et à minuit je remontais sur le pont ; mais

je n'ai pas aperçu le volcan. Le cône du Stromboli a 921 mètres de hauteur, et fait partie du petit nombre de volcans qui sont toujours en activité. La nuit était si calme, la mer si tranquille, la température si douce, que je ne pouvais me décider à retourner dans ma cabine. Je suis resté seul jusqu'à quatre heures ; la lune éclairait peu, étant continuellement voilée par de petites nuées blanches. A quatre heures, quelques Anglais montèrent sur le pont, et bientôt nous vîmes les phares placés à droite et à gauche du détroit de Messine, puis les mille becs de gaz qui éclairent la ville.

La position resserrée de Messine entre la mer et une chaîne de rochers qui la domine, ses longs quais, noblement étendus sur la plage endormie, derrière leur ligne de phares, les vagues silhouettes de ses monuments argentés par la lueur de la lune qui les dessine comme dans un rêve, les lumières semées en étoiles sur les flancs du roc, tout a fait pour nous de ce spectacle une de ces apparitions merveilleuses qui demeurent à jamais fixées dans le souvenir. Je courus bien vite prévenir mon compagnon de route. Pendant deux heures notre navire longea tantôt les côtes d'Italie, tantôt celles de Sicile, et nous nous en éloignâmes à six heures et demie. Un peu plus tard, l'Etna, que ses contreforts trop rapprochés nous avaient masqué, nous apparut couvert de neige et dominant tout à l'horizon. Sur la côte italienne, des montagnes également blanches de neige se voient dans le lointain. La mer est tout aussi belle que les jours précédents. Nous ne voyons plus la terre et nous ne la retrouvons qu'à notre arrivée à Alexandrie.

15 MARS. Aujourd'hui la mer est plus tranquille encore qu'hier ; les officiers du bord disent que nous sommes à une vingtaine de kilomètres de l'île de Crète : malheureusement une légère brume nous empêche de voir la côte. Nous passons notre temps à causer, à écrire les lettres que nous comptons mettre à la poste à notre arrivée à Alexandrie, et aussi à parcourir quelques ouvrages concernant notre voyage.

J'ai lu aujourd'hui un article qui m'a particulièrement intéressé sur l'âge probable de la mer Méditerranée, et sur l'époque à laquelle remonte l'apparition de cette mer intérieure. Cette question a été soulevée à l'Académie des Sciences par M. Blanchard, professeur au Muséum. Voici l'analyse de son travail.

(*A suivre.*)

F. GASNAULT.

La géologie du Saguenay

En nous envoyant la dernière partie du manuscrit de son étude sur "Le Nord de la vallée du lac St-Jean", que nous avons fini de publier dans notre dernière livraison, M. P.-H. Dumais nous écrivait la lettre suivante qu'il nous permettra bien, sans doute, de faire lire à notre public :

Isle Ste-Hélène (Lac St-Jean).

Cher monsieur,

Je vous envoie mes dernières notes sur cette partie de la rivière Péribonca et de ses tributaires, qui a suivi si facilement, et avec *tant d'agrément*, cette fameuse fissure qui passe devant Chicoutimi pour aller se terminer à trois cents milles au nord : laissant à votre discrétion les autres parties, qui s'expliquent d'elles-mêmes.

Il y aurait aussi à étudier le bassin proprement dit : son sol, ses mines de fer, ses dépôts de sable magnétique, etc., et à démontrer aussi, s'il le faut, qu'il n'est pas contre nature d'y supposer des dépôts de charbon et des sources de pétrole, enfouis sous nos pieds, et qui représentent autant de richesses improductives, qui seraient pourtant si bien vues.

Il viendra probablement un temps, qui n'est pas éloigné, j'espère, où nos gouvernants prendront tout de bon l'initiative ; feront faire des recherches, des perforations importantes dans les formations schisteuses et de calcaire, qui forment l'assiette du lac St-Jean actuel et une partie de l'ancien, pour s'assurer, au moins une fois pour toutes, s'il y a quelque chose de valeur là-dessous, ou s'il n'y a rien ; faire enfin ce que des particuliers, qui ont des capitaux, font tous les jours avec succès, dans presque tous les États de la République voisine.

P.-H. DUMAIS.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'en effet le gouvernement, fédéral ou provincial, fasse étudier, au point de vue industriel, le sous-sol du lac Saint-Jean. Certes tout le monde applaudirait à une initiative aussi louable.

Mais il nous semble que nos gouvernants demanderont, avant de rien faire en ce sens, la preuve qu'il y a des espérances sérieuses de trouvailles intéressantes.

Comme M. Dumais est l'homme qui connaît le mieux le Saguenay, qui le sait même par cœur, nous l'invitons, dans l'intérêt de notre région si intéres-

sante, à traiter dans nos pages ce sujet des mines qui s'y trouvent, à démontrer la possibilité qu'il y a d'y rencontrer des dépôts de charbon et des sources de pétrole.

Et tôt ou tard ces études de notre dévoué collaborateur auront leur effet, et amèneront, suivant le degré de conviction qu'elles pourront produire chez les ministres d'Ottawa ou de Québec, les résultats que M. Dumais et nous tous voudrions voir réalisés.

Le fléau des chenilles au Saguenay

Dans nos livraisons de juillet et de septembre de l'année dernière, nous avons publié deux articles intitulés comme le présent écrit. Il y s'agissait, comme on se le rappelle probablement, de la " Chenille à tente ", *Clisiocampa americana*. Dans notre article du mois de septembre, nous racontions qu'on nous avait envoyé deux rameaux de Saule portant chacun un anneau d'œufs du Clisiocampe. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de donner la suite de l'histoire.

Le 10 mai de cette année, M. J.-B. Petit, négociant de Chicoutimi, nous envoyait tout un faisceau de semblables rameaux de Saules où les œufs du Clisiocampe étaient en voie d'éclosion. Nous avons aussitôt placé ces petites branches dans un vase rempli d'eau, afin de permettre aux bourgeons de se développer, et de suivre autant que possible la croissance des chenilles en question.

Le 11 mai, les œufs sont presque tous éclos, et il y a sur les rameaux des centaines et des centaines de petites chenilles noires, qui n'ont encore qu'environ trois millimètres, une ligne à peine, de longueur. Parvenues à leur grosseur, ces larves sont longues d'au moins deux pouces.

La plupart se tiennent groupées auprès des anneaux d'où elles sont sorties. Mais un certain nombre se sont déjà rendues jusqu'à l'extrémité des rameaux, où les bourgeons, déjà fort allongés, sont plus abondants. Des brindilles les plus élevées on voit plusieurs grands fils de soie qui se reliaient à d'autres rameaux ou au bord du vase qui contient ces petites branches, et qui sont les câbles principaux de la tente que l'on projette de construire. L'an dernier, dans nos forêts, il n'y a eu qu'un petit nombre de ces tentes : les chenilles n'ont pas pris la peine de s'enfermer de la

sorte.—Mais nous ne comprenons certes pas comment les minuscules chenilles que nous avons là, qui semblent à peu près immobiles et que nous avons pourtant bien surveillées, ont pu tendre ces fils, dont le plus considérable a douze pouces de longueur et s'attache, par son extrémité inférieure, au bord même du vase avec lequel aucun des rameaux n'a de contact en dehors de l'eau ! D'autre part, nous n'avons vu aucune des petites chenilles se laisser pendre aux fils à plus d'un demi-pouce des brindilles supérieures. En présence de ces choses mystérieuses, nous n'avons évidemment qu'à jeter notre langue aux chiens.

Les bourgeons n'ayant pas encore ouvert leurs feuilles, c'est la famine pour ces pauvres petites chenilles. Qui sait si, au dehors, la température froide se maintenant encore plusieurs jours et les bourgeons en profitant pour différer leur croissance, un grand nombre de ces chenilles ne périront pas ?

Dame Nature a de ces tours-là dans son sac. C'est l'espoir des arbres de nos forêts, en présence du fléau qui les menace encore cette année.

Voici encore un fait qui ne manque pas d'intérêt. Nous avons gardé à la chaleur, tout l'hiver, les deux rameaux de Saule qu'on nous avait envoyés en septembre dernier. Eh bien, les anneaux d'œufs qui s'y trouvaient sont encore aujourd'hui (11 mai) dans le même état, et encore recouverts de leur enduit gommeux : aucun de ces œufs n'est éclos, par conséquent. Il faut sans doute la chaleur solaire du printemps pour fondre cette gomme protectrice.

LES REVUES

—*The Forester*, revue mensuelle (\$1.00 par an ; 45 Wyatt Building, Washington, D. C.) publiée depuis quatre ans, et dont le nom indique assez qu'elle s'occupe de tout ce qui concerne l'arboriculture.

—*Le Journal de Musique* (Paraît tous les quinze jours, à Montréal, 1615, rue Notre-Dame ; \$1.50 par année.) Texte et musique. Succès au confrère.

—*L'Art musical*, revue mensuelle, texte et musique, publiée aussi à Montréal (1676, rue Notre-Dame). Est dans sa 2e année.

—Nous recevons le fascicule III-IV du *Bollettino del R. Orto Botanico di Palermo*, dont nous avons déjà parlé.

—Le *Courrier du Livre* vient de compléter sa deuxième année. Il est maintenant l'organe de la Société littéraire et historique de Québec, et se publie en anglais et en français. \$2.00 par année. (R. Renault, B. P. 142, Québec.)

—Nos remerciements au *Mouvement catholique* et au *Colonisateur canadien* qui ont la bonté, comme plusieurs autres obligeants confrères, de publier le sommaire de nos livraisons.

PUBLICATIONS REÇUES

—*Proceedings of the U. S. National Museum*, Vols 17 et 19, 1894 et 1897. Deux forts volumes in-80, comprenant des études très importantes sur les diverses branches de l'histoire naturelle.

—*Missouri Botanical Garden. Ninth Annual Report*, 1898. Splendide volume, imprimé sur papier vélin et superbement illustré. Divers mémoires traitant de questions de botanique, dont plusieurs ont pour auteur M. W. Trelease, Directeur du Jardin botanique.

—*Transactions of the Kansas Academy of Science*, Vol. XV, 1895-96. Travaux scientifiques. Le rapport du bibliothécaire, très détaillé, est spécialement intéressant.

—*University of Tennessee Agric. Experiment Station. The Soils of Tennessee*. 1897. C'est l'un des Bulletins que publie périodiquement cette ferme expérimentale.

—(Bibliothèque canadienne) *Le Dr Jacques Labrie*, par l'abbé Aug. Gosselin.—*Voltaire, Mme de Pompadour et quelques arpents de neige*, par J. Tassé. Ces deux livraisons (15 cts chacune) forment partie de la revue-livre publiée chaque mois par M. P.-G. Roy, de Lévis.

—*Hoffmann's Catholic Directory*, April Number. (Quarterly ; 50 cts per year ; M. H. Wiltzius & Co., Milwaukee, Wis.)

—L'abbé F.-A. Baillargé, *La deuxième année de géographie*, Joliette, P. Q., 1898. Ce petit manuel de 84 pages fait partie d'un cours destiné aux écoles primaires, rédigé sur un plan assez original et qui devra fortement éveiller l'attention des petits élèves.

“ LABRADOR ET ANTIGOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usage des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

Jos.-Ed. Savard, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

LA ROYALE Compagnie
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

Surplus de l'actif sur le passif :

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

JOS.-ED. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - - - - CHICOUTIMI